

A Laval, le 06 mai 2024

Monsieur le Principal

à

Mesdames et Messieurs les
Parents d'Elèves de 3^{ème}

Objet : Saisie des **vœux définitifs** – 2^{ème} semestre

Madame, Monsieur,

La phase définitive concernant l'orientation de votre enfant est arrivée. Pour cela, vous allez devoir vous **connecter** à votre compte **Edu-Connect** en **qualité de responsable de l'élève** (Identifiant et mot de passe **identiques** au 1^{er} semestre).

Ouverture du serveur : **Lundi 06 mai 2024**

Fermeture du serveur : **Judi 23 mai 2024 à 17 heures**

40 rue Crossardière

53000 LAVAL

 : 02 43 67 95 17

 : ce.0530914f@ac-nantes.fr

1^{ère} étape :

⇒ **Scolarité et services**

⇒ **Mes services**

⇒ **ORIENTATION** (sur la gauche)

⇒ Je formule les **choix définitifs d'orientation**

Choix d'orientation (1 ou plusieurs vœux possibles **par ordre de préférence**) :
1^{ère} année de CAP, Seconde Professionnelle, Seconde Générale et Technologique



A la fin de la saisie, ne pas oublier de **VALIDER**

2^{ème} étape :

⇒ **Scolarité et services**

⇒ **Mes services**

⇒ **AFFECTATION** (sur la gauche)

⇒ Poursuivre vers le service en ligne **Affectations**

Vous saisirez la ou les formations dans les établissements souhaités



A la fin de la saisie, ne pas oublier de **VALIDER**

- Les conseils d'orientation se dérouleront :
 - 3^{ème} B : **Lundi 27 mai 2024** à 17H00
 - 3^{ème} C : **Lundi 27 mai 2024** à 18H15
 - 3^{ème} A : **Mardi 28 mai 2024** à 17H00

Après les conseils d'orientation, vous pourrez prendre connaissance des Décisions d'Orientation en vous connectant sur le service « orientation » puis vous devrez cocher la case « **j'ai bien pris connaissance de l'avis du conseil d'orientation** » :

Ouverture du serveur : **Mercredi 29 mai 2024 à partir de 12 heures**

Fermeture du serveur : **Lundi 03 juin 2024 à 17 heures**

Pour les élèves qui sollicitent une seconde Générale et Technologique, il est impératif de saisir un vœu dans son lycée de secteur. Je vous rappelle que le lycée de secteur est déterminé en fonction du domicile du responsable légal (si vous ne connaissez pas votre lycée de secteur, n'hésitez pas à vous rapprocher du Secrétariat).

Les familles qui souhaitent saisir un vœu de Seconde Générale et Technologique en dehors de leur lycée de secteur doivent compléter un imprimé de « demande de dérogation » (imprimé donné par le Secrétariat) celui-ci est à rapporter au plus tard au Secrétariat pour le vendredi 24 mai 2024.

Pour les lycées REAUMUR et agricole, il n'y a pas besoin de déposer de demande de dérogation.

Je vous remercie de ne pas attendre le dernier moment pour la saisie des vœux.

Connaissance du résultat de l'affectation (Edu-Connect rubrique Affectation) :
Mercredi 26 juin 2024 – 14H30

3^{ème} étape :

Du mercredi 26 juin au mercredi 03 juillet 2024 : Les familles doivent confirmer l'affectation en se reconnectant sur Edu-Connect :

Scolarité et services

⇒ **Mes services**

⇒ **INSCRIPTIONS** (sur la gauche)

⇒ Poursuivre vers le service en ligne **Inscriptions**



A la fin de la saisie, ne pas oublier de **VALIDER**



En cas de non confirmation **avant le 03 juillet**, la place sera **PERDUE** (y compris pour le lycée de secteur) et proposée à un autre élève.

Madame BURET et moi-même restons à votre disposition pour toute demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Xavier DELAUBERT

